REGLEMENT PARTICULIER

1er Rallye de la Vallée de la Brenne
31 Juillet et 1er Août 2010

PROGRAMME – HORAIRES DU RALLYE

Parution du règlement :	Dés l'obtention du permis d'organisation
Ouverture des engagements :	Lundi 31 Mai 2010
Clôture des engagements :	Lundi 19 Juillet 2010 à minuit
Parution du road-book :	Samedi 31 Juillet 2010 à 8h00
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 31 Juillet 2010 de 8h à 20h Limitées à 3 passages
Vérification des documents et des voitures :	Samedi 31 Juillet 2010 de 15h30 à 19h30 à la Salle Balzac derrière la Mairie de Vernou sur Brenne
Heure de mise en place du parc de départ :	Samedi 31 Juillet 2010 à 15h30 Au Châteaux de Jallanges
1ère réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 31 Juillet 2010 à 19h30 Salle Descartes
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 31 Juillet 2010 à 20h30 Dans la cours derrière la Mairie
Départ du Rallye 1er Voiture :	Dimanche 1 Août 2010 à 8h00 Du Châteaux de Jallanges
Publication des résultats partiels après ES 2 :	Dimanche 1 Août 2010 à 13h00 Dans la cours derrière la Mairie
Arrivée du Rallye 1er Voiture :	Dimanche 1 Août 2010 18h00 Au Parc Ferme derrière la Salle des Fête
Vérification finale :	Garage Lavalette 15 Rue Anatole France Vernou sur Brenne
Publication des résultats du rallye :	Dimanche 1er Août 2010 30 min après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix :	Dimanche 1er Août 2010 à 20h00 Au Châteaux de Jallanges

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

L ' ASACO Perche Val de Loire organise les 31 Juillet et 1er Août 2010, le 1er RALLYE REGIONAL DE LA VALLEE DE LA BRENNE en qualité d'organisateur administratif avec le concours de l'Ecurie Val de Brenne Compétition en qualité d'organisateur technique.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R 250. en date du 5 Mai 2010

Comité d'Organisation

Président : Mikael Ragueneau
Membres L'écurie Val de Brenne Compétition

Secrétariat du Rallye :

Mikael Ragueneau 3 Bis Rue de Vaugondy
37210 Vernou sur Brenne
☏ : 02 47 52 08 76 – 06 86 08 03 86
🖷 : 02 47 52 08 76
🖃 : valdebrennecompetition@orange.fr

Permanence du Rallye : Salle Balzac (Derrière la Mairie) du 31 Juillet 2010 à 10h00 au 1er Août 2010 22h00

Organisateur technique

Mikael Ragueneau
3 Bis rue de Vaugondy 37210 Vernou sur Brenne
☏ : 02 47 52 08 76 – 06 86 08 03 86
🖷 : 02 47 52 08 76

1.1P.OFFICIELS

Président du Collège	M. Jean-Marc SEGOUIN	Licence 3352	15-07
Commissaires Sportifs	M. Claudette MARANDEAU	Licence 6807	15-07
	M. Guy BOUCHER	Licence 4297	15-07
Membre du collège a titre posthume	M. Maurice BRETHEAU	Licence 2213	15-07
Directeur de Course Pc	M. Alain AUBERT	Licence 4287	15-07
Directeur de Course Adjoint Pc	M. Odile DELERUE	Licence 4282	15-07
Directeur de Course ES	M. Jean-Luc ROGER	Licence 1030	15-07
Directeur de Course Adjoint ES	M. Claude MARANDEAU	Licence 4692	15-07
Chronométreur :	M. Cyril VALLEE	Licence 123878	15-07
	M. Loïc GAGNEUX	Licence 15785	15-07
	M. Patricia CASTETS	Licence 21542	15-07
Commissaires Techniques Responsable	M. Sylvain MENORET	Licence 8845	15-07
Commissaires Techniques :	M. Daniel LEFORT	Licence 6085	15-07
	M. Régis BEREAU	Licence 136886	15-07
	M. Philippe COURTIN	Licence 42190	15-07
Chargés des relations concurrents :	M Claude HERVIEU	Licence 22448	15-07
Commissaires Sportif Voiture Tricolore :	M. Gilbert SENNEGOND	Licence 4301	15-07
Commissaires Sportif Voiture Damier :	M. Remy DUMOND	Licence 3808	15-07
Médecin Responsable	Docteur Anne DOUCAY		
Chargés des relations avec la presse :	M. Mikael RAGUENEAU	Licence 44935	15-07
Chargés des Commissaires de route :	M. Jonathan DUBRAY		
Chargés de l'Informatiques :	M. Guy BOUCHER	Licence 4297	15-07

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye de la Vallée de la Brenne compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes
- Championnat ACO
- Championnat du Comité du Centre
- Championnat de l ASACO Perche Val de Loire

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications Administratives : Samedi 31 Juillet 2010 de 15h30 à 19h15
Salle Balzac (Derrière la Mairie) à Vernou sur Brenne

Vérifications Techniques :Samedi 31 Juillet 2010 de 15h30 à 19h30
Sur la place du Centenaires (Place de L'église) à Vernou sur Brenne

Vérifications finales:
Adresse : Garage Lavalette 15 Rue Anatole France 37210 Vernou sur Brenne
Taux horaire de la main d'œuvre / 45 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P.DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 1er Rallye de La Vallée de la Brenne doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 19 Juillet 2010 Minuit à :

Ecurie Val de Brenne Compétition
3 Bis rue de Vaugondy
37210 Vernou sur Brenne
☎ : 02 47 52 08 76
🖷 : 02 47 52 08 76

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :
- avec la publicité facultative des organisateurs 230 €
- sans la publicité facultative des organisateurs 460 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3 ORDRE DE DEPART

3.3.1 : Le départ sera donné dans l'ordre des numéros, le plus petit partant en tête pour les ES 1et 2, puis dans l'ordre du scratch pour l' ES 3-4-5 .

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P.VOITURE ADMISES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P.ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée

4.3.2.3P.Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P.DESCRIPTION

Le Rallye de la Vallée de la Brenne représente un parcours de 68 km .
Il est divisé en 1 étapes et 5 sections.
Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 35 km 100 .

Les épreuves spéciales sont :

- Spécial de la Vallée de Cousse : 6 Km 900 à faire 2 fois
- Spécial de la Vallée de Vaugondy : 7 Km 100 à faire 3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P.RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le Samedi 31 Juillet 2010 de 8h à 20h
Elle seront limitées à 3 passage par ES

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P.DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Combinaison blanche
- Chef de poste : Combinaison blanche

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Prix en espèces 9680 €
Coupes distribuable 35

	SCRATCH	GROUPE	CLASSE					
		+ de 3	+ de 3	- de 3	+ de 5	+ de 8	+ de 11	+ de 15
1er	310 €	90 €	230 €	120€				
2ème	245 €	60 €			140€			
3ème	180 €					100€		
4ème	130 €						70€	
5ème	100 €							50€
Classement féminin 140 €								

La remise des prix se déroulera le : 1er Août 2010 à : 20h00 .

Les concurrents qui ne se présenteront pas à la remise des prix perdront leur droit au prix.

Les prix sont cumulables.

Les voitures KIT CAR seront rattachées à leur classe de base pour les prix à la classe
EX : A5KC récompensée dans la classe A5

Dispositions particulières :
Au cours des reconnaissances et dans le but de limiter les nuisances, les concurrents devront respecter les prescriptions et interdictions prévues à la réglementation générale des rallyes (France Auto 2010) .

Une surveillance sera effectuée par les organisateurs et la gendarmerie